

## Le gouvernement adopte une nouvelle loi "idéologique"

La CGSP dénonce la présentation à la Chambre, ce jeudi 3 décembre 2015, d'un projet de loi modifiant la loi de 1991 réglant la participation de l'Etat en tant qu'actionnaire d'Entreprises publiques.

Cette modification octroie la possibilité au gouvernement de céder tout ou partie de ses participations au sein de Proximus et Bpost.

Au-delà des combats idéologiques privé/public, la CGSP dénonce la gabegie économique de cette opération.

Depuis de nombreuses années, l'Etat perçoit de plantureux dividendes de la part de ces deux entreprises publiques (e.a. Proximus plus de 5% de retour sur investissement).

- Vendre ses participations, alors que la Belgique emprunte à du 1%, génèrerait donc un manque à gagner de plus ou moins 4% sur une éventuelle réduction de la dette ;
- Vendre ses participations, c'est aussi se priver d'un moyen de régulation du marché. Etre actionnaire majoritaire permet d'influer sur la tarification des opérations ;
- Vendre ses participations, c'est provoquer, au sein d'entreprises en pleine mutation, un chaos social. Négocier le transfert du personnel, les modalités des élections sociales, l'arrivée de nouveaux administrateurs, ..., autant de défis importants. On ne peut se permettre de perdre du temps et de l'énergie pour cela ;
- Vendre ses participations, c'est de nouveau réduire l'offre de services publics à la population ;

La CGSP invite la majorité gouvernementale à faire preuve de lucidité dans ce dossier.

La CGSP réagira aux attaques portées vis-à-vis des travailleurs et usagers des services publics.

Contact

**Michel MEYER**  
Président fédéral

0478 /56.48.55

9/11 Place Fontainas  
1000 BRUXELLES  
02/508.58.42  
fax 02/508.58.00

**Michel MEYER**  
Président fédéral